



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2024 - 06

Séance du mardi 30 janvier 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le 30 janvier à 18 heures 00, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Maison des Associations sous la présidence de Monsieur Ange-Joseph FRATICELLI, maire.

Madame Célia SAEZ RICCIARDI a été élue secrétaire de séance.

Nombre des membres afférents : 19	Présents : 15
Nombre de membres en exercice : 19	Représentés : 03
	Absents : 01

Membres présents : BALDOVINI Antony, BICHON Danielle, BONIFACI Jean-François, BONY Sarah, CHEYNET Patrick, FRANCESCHI Jean-Claude, FRATICELLI Ange – Joseph, GIULY Martin, LUCIANI Dominique, LUCIANI Jean-Emmanuel, MAIORE Marie-Laure, PIRAS Maria-Antonietta, PISTORES RAMAZOTTI Jeanne, SAEZ RICCIARDI Célia, VENTURINI Dominique

Membres représentés : CORONA Jean (Pouvoir à Jean-Claude FRANCESCHI), LUIGGI Laure (Pouvoir à Dominique VENTURINI), TADDEI Laurence (Pouvoir à Jeanne PISTORES RAMAZOTTI)

Membres absents : PERGOLA Marie-Ange

Date de la convocation : 24 janvier 2023

Date d'exécution : 31 janvier 2024

Date d'affichage : 02 février 2024

OBJET : VIABILISATION DE L'ACCES A LA STEP DE PUNTICCIOLE

Le président expose au conseil que la commune a pu régulariser auprès des consorts GIULY Ange-Etienne et des dames LUCIANI Angèle et Julie, les emprises réalisées lors de la construction de la STEP de Punticciole et qu'elle se propose aujourd'hui de faire procéder à la viabilisation de la voie de desserte de la STEP pour un coût estimé à 48 103.20 € selon le devis fourni par la société Corse Travaux.

Il propose au conseil municipal d'approuver la réalisation de cette opération ainsi que son plan de financement qui s'établirait ainsi qu'il suit :

Financier	Taux	Montant de l'aide sollicitée
CDC – Dotation Quinquennale	40,00 %	19 241,28 €
ETAT	50,00 %	24 051,60 €
Commune	10,00 %	4 810,32 €
TOTAL	100,00 %	48 103,20 €

* * *

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents et représentés, d'approuver la réalisation de l'opération de viabilisation de l'accès à la STEP de Punticchiole pour un coût de 48 103,20 € HT ainsi que son plan de financement.

Délibération n° 2024 – 06 : VIABILISATION DE L'ACCES A LA STEP DE PUNTTICIOLE

NOM & PRENOMS	POUR	CONTRE	ABST	SIGNATURE	SIGNATURE Titulaire POUVOIR
FRATICELLI ANGE-JOSEPH Maire Pouvoir à	X				
LUCIANI DOMINIQUE 1 ^{er} adjoint Pouvoir à	X				
TADDEI LAURENCE 2 ^{ème} adjointe Pouvoir à J. RAMAZOTTI	X				 Jeanne RAMAZOTTI
FRANCESCHI JEAN-CLAUDE 3 ^{ème} adjoint Pouvoir à	X				
RAMAZOTTI JEANNE 4 ^{ème} adjointe Pouvoir à	X				
CORONA JEAN 5 ^{ème} adjoint Pouvoir à J.C. FRANCESCHI	X				 Jean-Claude FRANCESCHI
CHEYNET PATRICK Conseiller municipal Pouvoir à	X				
GIULY MARTIN Conseiller municipal Pouvoir à	X				
MAIORE MARIE-LAURE Conseillère municipale Pouvoir à	X				
PIRAS MARIA-ANTONIETTA Conseillère municipale Pouvoir à	X				
BALDOVINI ANTHONY Conseiller municipal Pouvoir à	X				
RICCIARDI-SAEZ CELIA Conseillère municipale Pouvoir à	X				
BONY SARAH Conseillère municipale Pouvoir à	X				
VENTURINI DOMINIQUE Conseiller municipal Pouvoir à	X				
PERGOLA MARIE-ANGE Conseillère municipale Pouvoir à					
LUIGGI LAURE Conseillère municipale Pouvoir à D. VENTURINI	X				 Dominique VENTURINI
BONIFACI JEAN-FRANCOIS Conseiller municipal Pouvoir à	X				
LUCIANI J-Emmanuel Conseiller municipal Pouvoir à	X				
BICHON Danièle Conseillère municipale Pouvoir à	X				

Fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus.

Le président de séance,

Ange-Joseph FRATICELLI, maire.

